

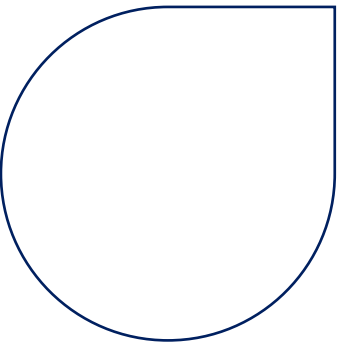
2026
2027

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER M2E
PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ

PARCOURS
ANGLAIS





SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Équipes	3
Présentation du parcours	5
 CONTENU MASTER 1.....	 7
Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	7
Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves.....	14
Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale.....	21
S'engager dans une démarche de développement professionnel.....	27
 CONTENU MASTER 2.....	 30
Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	30
Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves.....	37
Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale.....	42
S'engager dans une démarche de développement professionnel.....	48
 ANNEXES	 51
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)	52

DIRECTION

Directeur de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Christophe BIDENT

Directrice adjointe 2nd degré et responsable des mentions 2 et 3

Isabelle GODDYN

Responsable professionnalisation 2nd degré

Hélène LESOT

Responsable recherche et innovation

Lucie MOUGENOT

SECRETARIATS**Scolarité**

Mélanie DEMARQUET

melanie.demarquet@u-picardie.fr

Secrétariat professionnalisation

Sabine VAISSIÉ

sabine.vaissie@u-picardie.fr

FORMATEURS

Responsable du parcours

Julie ARGENTIERI

julie.argentieri@u-picardie.fr

Lars LORNER

lars.lorner@u-picardie.fr

Olivier BURTIN (pour l'UFR de Langues)

olivier.burtin@u-picardie.fr

Formateurs au sein du parcours

Julie ARGENTIERI

Siham BEN SABAHIA-SEKRANI

Olivier BURTIN

Hélène CLAEYS

Bien DO BUI

Clarisse GODARD DESMAREST

Félix DUPERRIER

Pascale JUNIET

Amélie JUNQUA

Marie LANIEL

Laure LANSARI

Lisa LEMOINE

Lars LORNER

Alain PANERO

Lucie PETITJEAN

Matthew RICKARD

Marie RUIZ

Frédérique SPILL

Le Master Enseignement et Education (M2E), second degré parcours anglais est un master professionnalisant d'une durée de 2 ans.

Il est préparé conjointement à l'UFR Langues et Cultures étrangères (département d'anglais) et à l'Institut Supérieur du Professorat et d'Education (INSPÉ), composantes de l'Université de Picardie-Jules Verne.

Il offre une formation de haut niveau disciplinaire et professionnelle. Il permet à ses diplômés de valider un BAC + 5 reconnu à l'international. Il propose une entrée progressive dans le métier. Les futurs enseignants d'anglais acquièrent de manière progressive et intégrée des compétences disciplinaires, didactiques et professionnelles.

Les deux années de master M2E incluent une initiation à la recherche et une formation professionnelle comprenant des stages d'observation et de pratique accompagnée et /ou des stages alternants dans les établissements scolaires de l'académie d'Amiens ainsi que, pour les non lauréats, quelques cours de préparation au concours national du CAPES externe d'anglais (épreuves écrites et orales).

Cette formation de Master M2E 2nd degré permet de développer les compétences professionnelles des étudiants-stagiaires. Le plan de formation développe la didactique de l'anglais à partir d'un entrecroisement constant entre la théorie et l'application. Une double perspective est convoquée, creuset même de l'INSPÉ, la préparation universitaire et la future mise en œuvre dans les classes, d'ores et déjà exploitée dans les établissements scolaires par les stagiaires et les contractuels alternants.

Publics accueillis

- Licence LLCER - Anglais
- Licence LEA Anglais (sous réserve des prérequis nécessaires)
- Les lauréats du concours CAPES bac + 3

Les étudiants accèdent à la formation avec un diplôme de niveau licence, ou dans le cadre d'une demande de validation d'études (VE). Il peut s'agir d'étudiants en formation initiale ou en reprise d'étude dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Des aménagements sont possibles pour les candidats déjà titulaires d'un autre master ou les personnes en reconversion professionnelle, dont le niveau d'anglais correspond au niveau C1/C2 du CECRL.

L'admission dans la formation est prononcée par une commission d'admission. L'accès en formation initiale et continue permet de suivre dans leur projet de professionnalisation des étudiants de provenances très diverses. Le master M2E intègre de plus une préparation à l'agrégation interne d'anglais destinée aux professeurs d'anglais en poste dans les établissements.

M2E MENTION 2	ATTENDU		MASTER		M1					M2				
PARCOURS ANGLAIS	VOL 2 ANS	ECTS 2 ANS	VOL H	ECTS 2 ANS	VOL H M1	ECTS M1	HCM	HTD	HTP	VOL H M2	ECTS M2	HCM	HTD	HTP
	total attendu par année :				530					250				
TOTAL FORMATION	780	120	780	120	526	60	62	462	2	254	60	6	248	0
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	480	61	480	61	320	40	0	320	0	160	21	0	160	0
EC Piliers de la didactique collège et lycée	81	22	92		62	14		62		30	5		30	
EC Conception de séquence actionnelle collège et lycée	95	23	100		70	15		70		30	5		30	
EC Préparer et accompagner sa pratique professionnelle	30		26							26	4		26	
EC Contenus disciplinaires pour enseigner l'anglais			0											
Phonologie	30	12	30		15	8		15		15	6		15	
Littérature	30		30		15			15		15			15	
Linguistique, faits de langue	30		30		15			15		15			15	
Civilisation	30		30		15			15		15			15	
EC plurilinguisme et Interculturalité (éléments communs mention 2 linguistes)	30	3	30	3	20	2		20		10	1		10	
Numérique disciplinaire	12	1	12	1	8	1		8		4			4	
CHOIX LAUREATS			100	0	100								0	
EC Accompagnement du stage : intégration de conception de séquences, séances et/ou activités			58		58			58		0			0	
EC Essais didactiques et pratique réflexive			42		42			42		0			0	
EC CHOIX NON LAUREATS préparation concours L3			100		100					0				
EC Littérature et composition			15		15			15		0			0	
EC civilisation et composition			15		15			15		0			0	
EC Thème / Version			15		15			15		0			0	
EC Leçon orale			15		15			15		0			0	
EC Fait de langue, linguistique			15		15			15		0			0	
EC Prépa oral d'entretien			25		25			25		0				
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	120	15	120	15	84	8	18	66	0	36	7	4	32	0
Connaître et prendre en compte la diversité des élèves (dont 25h Education inclusive, 18h EFG)	45		45	5	30	2	10	20		15	3	2	13	
Mettre en œuvre son enseignement (dont Enseigner en voie professionnelle (15 à 20% du bloc 2)	24		24	4	16	2	4	12		8	2		8	
Accompagner le parcours de l'élève	12		12	2	8	1	4	4		4	1	2	2	
Contribuer à la qualité du climat scolaire (dont gestion de classe)	24		24	2	15	1		15		9	1		9	
			0	0	0					0				
SAE : mise en œuvre et analyse de sa pratique en stage (blocs 1, 2 et 3)	15		15	2	15	2		15		0				
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	100	12	100	12	72	6	36	36	0	28	6	2	26	0
Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république (au moins 36h)	36		36	4	27	2	14	13		9	2		9	
Connaître les droits et obligations du fonctionnaire de l'EN	9		9	2	6	1	3	3		3	1		3	
Connaître le système éducatif français	12		12	2	8	1	8			4	1	2	2	
Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale (dont projet culturel) A CHOIX	28		28	2	21	1	3	18		7	1		7	
Construire des relations de qualité avec les familles	9		9	1	6	0	6			3	1		3	
Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance	6		6	1	4	1	2	2		2	0		2	
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	80	12	80	12	50	6	8	40	2	30	6	0	30	0
S'inscrire dans une démarche de recherche	42		48	7	27	3	6	21		21	4		21	
S'inscrire dans un collectif professionnel	20		14	2	8	1		8		6	1		6	
Utiliser le numérique pour agir et se former	18		18	3	15	2	2	11	2	3	1		3	
SAE : réaliser un mémoire de master			0		0					0				
STAGES		20		20							20			

BLOC 1

MAITRISER ET ENSEIGNER LA (OU LES) DISCIPLINE(S) SCOLAIRE(S)

ECTS : 40

“Tell me and I forget, teach me and I may remember, involve me and I learn.” - Benjamin Franklin

EC 1

PILERS DE LA DIDACTIQUE COLLEGE ET LYCEE

ECTS : 14

CM :

TD : 62

TP :

EC 2

CONCEPTION DE SEQUENCE ACTIONNELLE COLLEGE ET LYCEE

ECTS : 15

CM :

TD : 70

TP :

Intervenants de l'EC : Julie Argentieri, Lars Lorner, Siham Ben Sabahia Sekrani et Pascale Juniet pour l'INSPÉ

Objectifs :

La formation développe des connaissances et une réflexion sur les enjeux et sur les méthodes de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue vivante en collège et en lycée.

Elle permet aux futurs professeurs d'anglais de faire le lien entre théorie et pratique professionnelle. L'étudiant de master 1ère année construit des compétences professionnelles et acquiert des stratégies pour enseigner dans la langue cible. Il s'agit de prendre en compte les apports de la recherche, les programmes et les textes officiels à travers les observations et mises en œuvre pédagogiques vécues lors des stages d'observation et de pratique accompagnée.

Le professeur en devenir est amené à :

- prendre en compte les dimensions pédagogiques et didactiques dans le processus enseignement-apprentissage ;
- passer du « savoir savant » au « savoir enseigné » (transposition didactique au regard des programmes d'enseignement des langues vivantes au collège et au lycée) ;
- passer au savoir réellement enseigné en fonction des contraintes imposées et des élèves d'une classe d'âge donnée pour permettre les situations d'enseignement ;
- penser l'articulation des savoirs à enseigner aux élèves et des savoirs professionnels pour enseigner en collège et lycée : savoir organiser une séquence de cours, choisir l'ordre des concepts et des méthodes, repérer les résistances et difficultés aux apprentissages en prenant en compte la connaissance des mécanismes d'apprentissage.

Contenus :

- Textes officiels et maîtrise des outils à disposition : banques de données, sites internet, manuels, ouvrages didactiques
- Association et confrontation à la théorie et aux applications concrètes
- Notions fondamentales de l'apprentissage des langues vivantes
- Regard critique sur les supports existants issus de manuels scolaires et de sites professionnels
- Démarches d'enseignement (choix des contenus, organisations pédagogiques) et construction de séquences pédagogiques actionnelles
- Choix et analyses pertinents de supports de compréhension écrite, orale et audiovisuelle
- Analyse, programmation et élaboration de séquences d'enseignement, ainsi que de progressions linguistiques et culturelles conformes aux préconisations des programmes officiels
- Développement de la compétence communicative langagière au sein de ces séquences

EC 2

CONTENUS DISCIPLINAIRES POUR ENSEIGNER L'ANGLAIS

ECTS : 8

CM :

TD : 60

TP :

PHONOLOGIE

TD : 15

Intervenante et responsable de l'EC : Bien DO BUI

Objectifs :

- Acquisition des connaissances phonétiques et phonologiques essentielles à l'enseignant d'anglais.
- Maîtrise et connaissance approfondie des programmes de phonologie.

Contenus :

Savoirs disciplinaires :

- Transcription (alphabet phonétique international)
- Accentologie
- Graphématique
- Phénomènes de la chaîne parlée ;
- Intonation
- Accents (britannique, américain...)

Savoirs didactiques :

- Didactisation des savoirs disciplinaires, création d'exercices différents d'un même point de phonologie selon le cycle.

Savoirs pédagogiques :

- Constitution d'une banque d'exercices, de règles mnémotechniques, d'objectifs.

Savoirs institutionnels :

- Analyse des programmes de phonologie, du cycle 3 au cycle terminal de la filière générale et des filières technologiques, en corrélation avec les descripteurs afférents du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Savoirs méthodologiques :

- Méthodologie de la question de phonologie (question 2a) et de sa mise en perspective pédagogique (question 2c) de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (admissibilité).
- Méthodologie de la création et de l'intégration d'objectifs phonétiques, phonologiques et orthoépiques nécessaires à l'élaboration d'une séquence pédagogiques (admissibilité et d'admission).

LITTÉRATURE

TD : 15

Intervenante et responsable de l'EC : Marie LANIEL

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de compétences disciplinaires

Contenus :

- Méthodologie de l'analyse littéraire et du commentaire de texte en anglais : renforcement de la maîtrise des outils et du vocabulaire de l'analyse poétique, stylistique et narratologique en anglais.
- Entraînement à l'analyse littéraire et à la mise en relation de textes issus de périodes et d'aires géographiques variées.

Compétences validées :

- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

LINGUISTIQUE, FAITS DE LANGUE

TD : 15

Intervenante et responsable de l'EC : Laure LANSARI

Objectifs :

- Maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires aux futur.e.s enseignant.e.s.
- Approfondissement des connaissances et des méthodes préparant aux faits de langue.

Contenus :

- Approfondissement du fonctionnement de la langue anglaise dans trois domaines principaux (GN, GV, syntaxe).
- Approche comparative de la grammaire de l'anglais et du français.

Compétences validées :

- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Intervenante et responsable de l'EC : Marie RUIZ

Objectifs :

- Préparation à l'enseignement de l'histoire des sociétés et Etats anglophones contemporains en classes de collège et de lycée.
- Pratique de l'anglais écrit et oral.

Contenus :

- Savoirs méthodologiques (problématisation à partir de multiples documents, analyse et associations de sources textuelles et visuelles, recherche documentaire).
- Constitution de dossiers intégrables à une séquence de cours, à partir de sources variées, textuelles et visuelles.

Compétences validées :

- Maîtrise des contenus disciplinaires, des concepts et évolutions clés pour l'enseignement de la civilisation.
- Utilisation d'une langue étrangère et réflexion sur ses usages.
- Identification des compétences que les élèves doivent acquérir, réflexion sur les savoirs et savoir-faire.
- Réflexion sur ses pratiques, et sur le bon usage des outils numériques.

EC 3

INTERNATIONAL, PLURILINGUISME ET INTERCULTURALITE (IPI)

ECTS : 2

CM :

TD : 20

TP :

L'EC « Langue Vivante Étrangère - International, Plurilinguisme et Interculturalité » (nommé LVE IPI) est obligatoire pour les étudiant(e)s en M1 M2E des parcours « spécialisés en langue », à savoir : Anglais, Espagnol et Lettres-Anglais.

Les cours et les évaluations ont lieu en français et/ou en LVE.

Objectifs :

- Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?
- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s du premier degré ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle (prenant appui sur le Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures) ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

Finalités professionnelles :

Savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer la dimension internationale, l'ouverture aux autres cultures ainsi qu'une meilleure compréhension de ses propres constructions culturelles ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; favoriser l'éveil aux langues ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue ; adapter les besoins par cycle (comment favoriser l'éveil aux langues dès la maternelle).

En Master 1, l'option international, plurilinguisme et interculturalité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

EC 4

NUMERIQUE DISCIPLINAIRE

ECTS : 1

CM :

TD : 8

TP :

Objectifs :

La formation numérique du bloc 1 a pour objectif de développer la capacité des étudiants à participer à la formation numérique des élèves à la fois dans le cadre de la discipline (programmes d'enseignement) ainsi qu'en tant que participation aux compétences numériques transversales définies dans le CRCN (dont la sécurité, le RGPD, les aspects juridiques, impact cognitif...).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 3, 4 et 5 du CRCN Édu.

BLOC 2

ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A LA DIVERSITE DES ELEVES

ECTS : 8

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice.

Pour nombre d'entre elles, les compétences du bloc 2 s'incarnent dans les contextes disciplinaires avec lesquels elles entrent en cohérence.

La formation tissera ces liens étroits entre blocs 1 et 2 en articulant la connaissance des élèves, la pédagogie et la didactique des disciplines.

EC 1

CONNAITRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES ELEVES

ECTS : 2

CM : 10

TD : 20

TP :

Egalité Filles/Garçons

Objectifs :

Cet enseignement poursuit deux objectifs complémentaires : comprendre comment le système scolaire contribue aux mécanismes de reproduction des inégalités entre les sexes, et réfléchir à la manière dont les enseignant-es et personnels éducatifs peuvent développer des pratiques professionnelles favorisant effectivement l'égalité entre les filles et les garçons, en rompant avec l'idée que l'école serait déjà pleinement égalitaire comme avec l'idée qu'elle serait impuissante face aux socialisations familiales.

Contenus :

L'enseignement propose une approche scientifique, historique et institutionnelle de la question du genre à l'école. L'enseignement aborde d'abord le concept de genre - ses origines, ses usages, et les polémiques dont il est l'objet - avant de revenir sur l'histoire de la scolarisation des filles et sur le cadre légal et réglementaire (de l'arrêté de 1982 à la loi de refondation de 2013, en passant par les conventions interministérielles pour l'égalité). Une attention particulière est portée aux politiques d'éducation à l'égalité depuis les années 1980, dont l'expérience emblématique et controversée des « ABCD de l'égalité ».

Les étudiant-es sont ensuite invité-es à observer l'institution scolaire elle-même sous l'angle du genre (féminisation différenciée selon les degrés, accès aux postes de direction), puis à s'approprier les données sociologiques sur les inégalités de trajectoires et d'orientation.

L'enseignement se conclut par une réflexion sur les pratiques de classe - gestion des interactions, choix des supports - et par la présentation d'outils mobilisables (littérature jeunesse spécialisée, ressources Canopé, manuel Enseigner l'égalité filles-garçons de Gallot, Pasquier et Anka-Idrissi).

Education inclusive

Objectifs :

Ce module vise à préparer les étudiants à prendre en compte la diversité des élèves et les besoins éducatifs particuliers dans la conception, la mise en œuvre et l'analyse de leur enseignement. Celui-ci permettra de comprendre et mobiliser principes de l'école pour tous au service de la réussite de tous les élèves.

- S'approprier les grands principes de l'école pour tous : comprendre les concepts d'accessibilité et de compensation pour accueillir tous les publics.
- Identifier les leviers de la réussite scolaire : maîtriser les principes de la pédagogie égalitaire pour réduire les inégalités dès la conception des enseignements.
- Développer une posture d'observateur analyste : apprendre à recueillir des données de terrain pour objectiver les besoins spécifiques des élèves et développer l'ambition pour les élèves.

À l'issue du module, les étudiants seront capables de :

- Identifier des processus cognitifs impliqués dans les apprentissages ;
- Repérer des difficultés pouvant faire obstacle aux apprentissages ;
- Analyser une situation de classe afin d'identifier les obstacles rencontrés par les élèves et les besoins qui en découlent ;
- Concevoir des adaptations pédagogiques en lien avec les besoins repérés ;
- Prendre en compte les facteurs familiaux, sociaux, culturels, linguistiques et environnementaux dans l'analyse des situations scolaires ;
- Mobiliser les principes de la conception universelle des apprentissages pour rendre les situations d'enseignement plus accessibles.

Contenus :

CM (4h)

L'enseignement aborde les principaux repères sur le développement de l'adolescent (connaissance des différentes dimensions de l'apprentissage des élèves : cognitive, langagière, sociale, affective et motrice) dans son enseignement en prenant en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de réduire leurs effets et favoriser la réussite de tous les élèves (mise en œuvre d'une pédagogie égalitaire pour faire réussir tous les élèves : caractéristiques sociales, culturelles de l'adolescent).

TD (14h)

Le travail porte sur l'observation, l'analyse et l'évaluation des élèves pour connaître leurs besoins spécifiques (indicateurs d'observation, outils pour observer, définition des besoins). La prise en compte des facteurs d'inégalité sera abordée au travers d'activités adaptées afin d'encourager une forte ambition pour les élèves : adaptation, accessibilité. Les notions de droit commun et de compensation seront travaillées au travers des TD. Une attention particulière sera portée sur l'analyse des besoins en s'appuyant sur les traces du réel, en proposant des adaptations, en rendant les enseignements accessibles.

EC 2

METTRE EN ŒUVRE SON ENSEIGNEMENT

ECTS : 2

CM : 4

TD : 12

TP :

Objectifs :

Ce module vise à accompagner les étudiants dans la construction des gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre effective de leur enseignement. La connaissance des différentes fonctions cognitives des élèves, leurs relations et leur rôle dans les apprentissages permettra aux étudiants d'apprendre à planifier les apprentissages, à organiser des séances et des séquences cohérentes, et à utiliser les évaluations pour réguler leur enseignement.

- Connaître, comprendre et analyser l'impact du développement cérébral et cognitif des adolescents (métacognition, attention, mémorisation, impact des émotions dans les apprentissages, fonctionnement de l'attention) ;
- Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves ;
- Développer une culture de l'évaluation au sein de sa pratique professionnelle en concevant et utilisant des évaluations diverses et ciblées au service de la réussite de tous les élèves.

À l'issue du module, les étudiants seront capables de :

- Construire une séance ou une séquence en articulant objectifs, compétences, activités, consignes et modalités d'évaluation ;
- Utiliser les évaluations comme outils de régulation de l'enseignement et des apprentissages ;
- Interpréter des résultats d'évaluations internes et externes pour identifier les acquis, les difficultés et les besoins des élèves ;
- Identifier l'intérêt des évaluations formatrices dans le suivi des progrès des élèves ;
- Organiser les apprentissages dans le temps à partir d'un emploi du temps, d'une programmation et d'une progression.

Contenus :

CM (4h)

Cet enseignement permet d'appréhender comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte de son enseignement. Les étudiants développeront leurs connaissances sur le développement cérébral et cognitif du cerveau de l'adolescent pour identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui leur permettront de répondre aux difficultés et aux obstacles d'apprentissage des élèves dans le cadre des programmes ou référentiels scolaires.

TD (7h)

Durant les TD, les points abordés seront les suivants :

- Les mécanismes attentionnels, la charge cognitive et gestion des situations de double tâche ;
- L'identification du rôle de la métacognition, l'impact des émotions, le besoin d'autonomie dans l'acquisition des savoirs ;
- Les stratégies de mémorisation, les apprentissages au quotidien (classe et travail à la maison), le transfert d'apprentissage (en lien avec la réduction des inégalités).

TD (5h spécifiques au parcours)

- La conception et la mise en œuvre d'évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves ;
- L'explicitation et l'utilisation des diverses formes d'évaluation des acquis des élèves ;
- La prise en compte l'impact potentiel des stéréotypes, notamment culturels, sociaux et de genre, dans les pratiques d'évaluation.

EC 3

ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ELEVE

ECTS : 1

CM : 4

TD : 4

TP :

Objectifs :

- Comprendre les enjeux du parcours scolaire de l'élève dans une logique de continuum éducatif, de la construction du projet d'orientation à la prévention du décrochage.
- Accompagner les élèves dans leur engagement scolaire et dans la construction progressive de leur projet personnel et professionnel en mobilisant les ressources de l'établissement, les dispositifs institutionnels et le travail partenarial.
- Identifier et comprendre les enjeux et fonctionnements de dispositifs institutionnels mobilisant l'ensemble de la communauté éducative au service de la construction de l'élève et la préparation de sa vie d'adulte et de citoyen (les éducations transversales, les parcours éducatifs).
- En lien avec les enseignements du bloc 3, s'initier au rôle de l'enseignant dans les différentes instances de suivi des élèves.
- Développer des compétences de communication adaptées aux élèves et aux familles pour construire une relation de confiance dans une perspective de coéducation.

Contenus :

L'enseignement propose une première approche des enjeux liés au parcours de l'élève, en articulant connaissance du système éducatif et compréhension des processus d'orientation.

Une attention particulière est portée aux mécanismes du décrochage scolaire et aux leviers favorisant l'engagement des élèves dans les apprentissages. Les étudiants sont amenés à réfléchir aux gestes professionnels permettant de soutenir le travail personnel des élèves et de favoriser leur persévérance. Ils découvrent et questionnent les dispositifs institutionnels - comme les parcours éducatifs et les « éducations à » - qui visent l'engagement de l'élève et le développement de compétences transversales aux disciplines. L'enseignement insiste sur le temps long de la scolarité et sur l'articulation des actions des différents membres de la communauté pédagogique et éducative.

EC 4**CONTRIBUER A LA QUALITE DU CLIMAT SCOLAIRE (DONT GESTION DE CLASSE)**

ECTS : 1

CM :

TD : 15

TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les grands principes favorisant la mise en place d'un cadre propice aux apprentissages. Il a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des gestes professionnels leur permettant d'installer une autorité éducative adaptée. Il vise également à leur faire identifier les différentes formes de violence à l'école (incivilités, harcèlement...) et à en comprendre les conséquences sur les élèves et le climat scolaire. Cet enseignement contribue par ailleurs au développement des compétences nécessaires et des stratégies de prévention et de gestion des conflits pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves.

Contenus :

- L'autorité/les autorités (autorité de statut, autorité relationnelle, autorité intérieure et autorité de compétence)
- Gestion des conflits et des tensions Dispositifs de prévention et Médiation
- Lutte contre le harcèlement ; dispositif Phare
- Coopérer entre personnels éducatifs
- Coopération, travail de groupe, interactions entre élèves et modalités de travail

EC 5

SAE : MISE EN ŒUVRE ET ANALYSE DE SA PRATIQUE EN STAGE

ECTS : 2

CM :

TD : 15

TP :

Public concerné :

M1 M2E lauréats

Objectifs :

Cette **Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ)** vise à **créer des liens entre les 3 stages de 4 semaines** et les enseignements du master, afin de **développer et évaluer des compétences professionnelles** ciblées et prioritaires, notamment :

- **C1** : Faire partager les valeurs de la République
- **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- **Compétences communes à tous les professeurs (P1 à P5)**
- **Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes (D1 à D4)** (*Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - BO n°30 du 25/07/13*)

Thématiques abordées :

Les étudiants travailleront en **groupes semi-affinitaires** autour de **thématiques** issues des **blocs 2 et 3**, telles que :

- Les valeurs de la République
- La laïcité
- L'égalité fille-garçon
- L'éducation transversale (EDD, EVARS, EMI, etc.)
- La différenciation pédagogique
- La distinction entre croyances et savoirs
- L'esprit critique
- Les compétences psychosociales au service des apprentissages

Ces thématiques seront problématisées. Exemples de problématiques :

- Comment lutter contre les stéréotypes de genre dans sa pratique pédagogique et éducative ?
- Comment articuler les enseignements transversaux avec les programmes disciplinaires (sans alourdir la charge de travail) ?
- Quels outils et stratégies de différenciation pédagogique mettre en place pour répondre à l'hétérogénéité des classes ?

Modalités :

- Chaque étudiant **choisit une problématique** thématique différente par TD.
- Pendant le stage, les étudiants **observent, questionnent leur tuteur et les élèves** sur ces problématiques.
- Toutes les données recueillies (supports d'élèves, productions, outils enseignants, comptes-rendus d'entretien, verbatim, lectures, etc.) sont **consignées dans un e-portfolio**.

Contenus des TD :

TD 1 (2h) : Lancement de la SAÉ

- Présentation des **attendus** et de la **SAÉ**
- **Constitution des groupes** (semi-affinitaires)
- Présentation du **e-portfolio** (à alimenter tout au long de l'année)
- Problématisation des thématiques

TD 2 à TD 4 (3h chacun) : consolidation de la SAÉ (et du travail en groupe)

Temps 1 : Travail de groupe

Chaque étudiant :

1. **Choisit une activité réussie en stage.**
2. **Analyse :**
 - Quels savoirs/objectifs disciplinaires étaient en jeu ?
 - Quelles stratégies pédagogiques ont été utilisées et pourquoi ?
 - Quelles ressources du master ont été mobilisés ?
3. **Présente son analyse** à son groupe et/ou un autre groupe pour une **généralisation et une mutualisation** :
« En quoi cette situation répond-elle à la problématique et quelle(s) compétence(s) professionnelle(s) est/sont en jeu ? »

⚠ **Point de vigilance** : Répartition pertinente des problématiques au sein des groupes.

Temps 2 : Débriefing

- **Évaluation formative** en fin de séance avec le formateur.

TD 5 (4h) : Clôture de la SAE

Support : Un **cas concret** (productions d'élèves, supports enseignants, extraits vidéo, fake news, etc.) est tiré au sort pour chaque groupe.

Temps 1 (1ère moitié) :

- **Travail de groupe** : À partir des ressources du **e-portfolio** (expériences de stage, enseignements des blocs 1 à 4, lectures, etc.), chaque groupe conçoit une **présentation orale collective** (format libre : PPT, paperboard, sketchnote, etc.) répondant une problématique imposée par le formateur relative à une problématique travaillée au cours de l'année.

Temps 2 (2ème moitié) :

- **Présentation orale et évaluation** :
 - Regard croisé des **pairs**
 - Échanges avec le **formateur**

Modalités de validation :

M3C Session 1

- **Présentation orale** : 15 minutes + 10 minutes d'échanges avec les pairs et le formateur.
- **Critères de validation** :
 - Présence en stage (**4/5e réalisés**)
 - **Grilles de co-évaluation** complétées par le stagiaire et son tuteur ÉPLE (*niveau 1 requis pour l'ensemble des compétences ciblées*)
 - **Bilans d'entretien**
 - **Validation des compétences professionnelles** (C1, C2, P1 à P5, D1 à D4 si applicable)

M3C Session 2 (en cas de manque d'implication)

- **Oral individuel** : 15 minutes (5 minutes d'exposé + 10 minutes d'entretien)
- **Préparation** : 30 minutes (analyse d'une situation de classe en lien avec les blocs 2 et 3)
- **Condition** : Les **4/5e du stage doivent avoir été réalisés** et les **grilles de co-évaluation complétées**.

BLOC 3

AGIR DANS LE CADRE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ECTS : 6

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, dans le cadre des valeurs de la République et du service public d'éducation.

Une connaissance solide du système éducatif français permet de mieux y inscrire son action, au sein d'une communauté professionnelle, dans une dynamique d'équipe et partenariale, notamment avec les familles.

Il s'agit aussi de préparer les enseignants à agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres dans une perspective de prise en charge globale de l'élève.

EC 1

INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

ECTS : 2

CM : 14

TD : 13

TP :

Objectifs :

- Comprendre et Identifier les fondements historiques, juridiques et philosophiques des valeurs de la République, ainsi que leur place dans le cadre scolaire.
- Comprendre et analyser les principes de laïcité et leurs implications concrètes dans l'exercice du métier d'enseignant.
- Analyser les enjeux de l'enseignement du fait religieux dans une perspective culturelle, universaliste et laïque et en évitant tout prosélytisme.
- Reconnaître, Identifier et déconstruire les différentes formes de discriminations et en comprendre les mécanismes dans le contexte scolaire.
- Appréhender les questions socialement vives dans leur complexité et leurs enjeux éducatifs.
- Distinguer savoirs, croyances et opinions dans les situations d'enseignement pour développer l'esprit critique des élèves.
- Développer des repères pour accompagner les élèves dans la construction d'un esprit critique et d'une citoyenneté active.
- Interroger les conditions de transmission des valeurs dans un cadre scolaire pluraliste en évitant tout dogmatisme et relativisme.

Contenus :

L'EC propose une approche structurée des valeurs de la République à partir de leurs fondements historiques, juridiques et philosophiques, en les resituant dans la cohérence du triptyque républicain. Il s'appuie sur l'étude des textes de référence afin de comprendre les principes qui organisent le cadre scolaire, en particulier la laïcité, envisagée à la fois comme principe juridique et comme cadre d'action éducative. L'analyse de la charte de la laïcité à l'école permet d'en saisir les enjeux concrets et les modalités d'appropriation par les élèves et la communauté éducative.

Une attention particulière est portée à l'enseignement du fait religieux, ainsi qu'à la lutte contre les discriminations, notamment le racisme et l'antisémitisme, en analysant leurs formes, leurs logiques et leurs effets dans le contexte scolaire.

L'EC intègre également une réflexion et un accompagnement pour appréhender et gérer les questions socialement vives, en mettant en évidence les tensions qu'elles suscitent dans l'enseignement et les difficultés qu'elles posent en termes de positionnement professionnel.

Les étudiants sont amenés à comprendre et réfléchir sur la distinction entre savoirs, croyances et opinions, en lien avec le développement de l'esprit critique des élèves. Cette réflexion s'appuie sur des

apports de la philosophie de l'éducation visant à clarifier les conditions d'une transmission des savoirs dans un contexte pluraliste, en évitant à la fois l'imposition dogmatique et le relativisme. Des temps spécifiques, tels que la participation à une journée consacrée aux valeurs de la République, permettent de mettre en relation les apports théoriques avec des dispositifs concrets.

EC 2

CONNAITRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 1

CM : 3

TD : 3

TP :

Objectifs :

- Identifier les droits et obligations fondamentaux du fonctionnaire dans le cadre de l'Éducation nationale.
- Comprendre les principes d'éthique et de déontologie qui encadrent l'exercice du métier d'enseignant (neutralité, loyauté, réserve).
- Situer son action professionnelle dans un cadre statutaire et réglementaire.
- Distinguer les différentes formes de responsabilité engagées dans l'exercice du métier (administrative, civile, pénale).
- Appréhender et évaluer les enjeux liés à l'usage des réseaux sociaux dans une perspective professionnelle (juridiques, déontologiques).
- Identifier les limites entre sphère professionnelle et sphère personnelle dans l'exercice du métier.
- Agir dans un cadre protecteur (protection fonctionnelle, responsabilité partagée ; soutien institutionnel)
- Analyser les situations professionnelles à l'aune des obligations de neutralité, de loyauté et de réserve.

Contenus :

L'EC propose une présentation structurée des droits et obligations du fonctionnaire, en s'appuyant sur les textes réglementaires qui encadrent l'exercice du métier d'enseignant. Il s'agit de situer ces obligations dans une perspective éthique et déontologique, en analysant les principes qui fondent l'action professionnelle, notamment en matière de neutralité, de responsabilité et de respect du cadre institutionnel. Une attention particulière est portée aux différentes formes de responsabilité susceptibles d'être engagées dans l'exercice du métier.

Le travail porte également sur les usages professionnels des réseaux sociaux, en interrogeant les enjeux liés à l'exposition de soi, à la diffusion de contenus et à la gestion de la parole publique. Les étudiants sont amenés à réfléchir aux frontières entre sphère privée et sphère professionnelle, ainsi qu'aux risques associés à certains usages. L'ensemble est abordé à partir de situations concrètes permettant d'illustrer les tensions entre liberté individuelle et contraintes statutaires, en vue de construire des repères pour un exercice responsable du métier.

EC 3

CONNAITRE LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS

ECTS : 1

CM : 8

TD :

TP :

Objectifs :

- Identifier l'organisation et les principes fondamentaux du système éducatif français.
- Comprendre la structuration du parcours scolaire dans une logique de continuum éducatif.
- Situer les différentes voies de formation (générale, technologique, professionnelle) et leurs finalités.
- Analyser les grandes évolutions historiques du système éducatif et leurs enjeux contemporains.
- Comprendre les politiques éducatives en faveur de l'égalité des chances, leurs effets et leurs limites.
- Identifier les publics scolaires dans leur diversité et les logiques d'orientation associées.
- Interroger les finalités du système éducatif entre transmission des savoirs, qualification et socialisation.

Contenus :

L'EC propose une présentation structurée du système éducatif français, en abordant son organisation, ses principes et ses niveaux, dans une logique de continuum allant de la maternelle à l'université. Il s'agit de situer les différentes voies de formation, notamment la voie professionnelle, en analysant leurs publics, leurs diplômes et leurs enjeux spécifiques, ainsi que les logiques d'orientation qui les traversent. Une approche historique permet de comprendre les évolutions du système scolaire et les transformations de ses finalités, en lien avec les mutations sociales, économiques et politiques.

Le travail porte également sur les politiques éducatives visant à promouvoir l'égalité des chances, en analysant leurs objectifs, leurs dispositifs et leurs effets. Les étudiants sont amenés à interroger les tensions entre démocratisation scolaire et persistance des inégalités, ainsi que les logiques institutionnelles qui structurent les parcours des élèves. Un apport plus large permet de questionner les finalités du système éducatif, en distinguant notamment les enjeux de transmission, de sélection et d'émancipation, et en mettant en lumière les tensions qui traversent l'institution scolaire.

EC 4

INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D'EQUIPE ET PARTENARIALE

ECTS : 1

CM : 3

TD : 18

TP :

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la pédagogie de projet / une stratégie d'enseignement
- Enrichir les apports théoriques sur la démarche de projet et l'interdisciplinarité
- Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie des étudiants
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Réaliser une production concrète dont la forme finale reste libre, singulière. Justifier ses choix

Contenus :

CM 3h

Partenariat culturel (DRAEAC) sous forme de webinaire

TD 18h

Les étudiants vivent et réalisent un projet dans le cadre d'un enseignement engageant, soit plusieurs disciplines croisées, soit un travail avec des partenaires extérieurs à l'Education nationale.

EC 5

CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITE AVEC LES FAMILLES

ECTS : 0

CM : 6

TD :

TP :

Objectifs :

- Identifier la place des familles dans le système éducatif et comprendre les enjeux de la coéducation.
- Connaître les droits et obligations respectifs des familles et des personnels de l'Éducation nationale dans le cadre scolaire.
- Comprendre la diversité des configurations familiales et leurs effets sur la relation école-famille.
- Développer des compétences de communication adaptées aux échanges avec les familles pour construire une relation de confiance durable.
- S'initier à l'analyse des situations de relation école-famille, notamment dans des contextes ordinaires ou potentiellement sensibles.

Contenus :

L'enseignement propose une approche structurée de la relation entre l'École et les familles, en la situant dans le cadre institutionnel et réglementaire. Il s'agit de comprendre les fondements de la coéducation, ainsi que les rôles et responsabilités respectifs des acteurs, dans une perspective de réussite des élèves.

Une attention particulière est portée à la diversité des familles, afin d'analyser les représentations, les attentes et les éventuels malentendus qui peuvent influencer la relation avec l'institution scolaire. Les étudiants sont amenés à interroger les effets des inégalités sociales et culturelles sur les relations école-famille.

Le travail porte également sur les modalités de communication avec les familles (réunions, entretiens, échanges informels), en identifiant les principes favorisant une relation de confiance durable. Des mises en situation permettent d'aborder des cas concrets (annonce de difficultés, gestion d'incompréhensions, échanges en contexte de tension), afin de construire des premiers repères professionnels.

EC 6

AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ECTS : 1

CM : 2

TD : 2

TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les droits des enfants ainsi que les textes qui les définissent et les protègent. Il a également pour objectif de permettre la compréhension des principes de la protection de l'enfance et du rôle des différents acteurs qui y contribuent. Il vise à développer la capacité pour l'enseignant à repérer les signes de comportements à risque, à participer à leur prise en charge en transmettant les informations nécessaires et en sollicitant les professionnels compétents.

Contenus :

- Droits des enfants et protection de l'enfance
- Identifier les formes d'exclusion, de harcèlement, de discrimination, de maltraitance et violences

BLOC 4

S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

ECTS : 6

Le bloc 4 est composé de 3 EC qui, bien que faisant l'objet d'enseignements indépendants, engageront un développement de compétences complémentaires liées au développement professionnel, qui seront évaluées lors de la soutenance du mémoire en fin de M2.

EC 1

S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE RECHERCHE

ECTS : 3

CM : 6

TD : 21

TP :

Objectifs :

- S'engager dans une démarche de recherche en lien avec l'exercice du métier
- Identifier les enjeux de la recherche pour la pratique professionnelle
- S'acculturer aux méthodologies de la recherche en éducation
- Identifier des questions de recherche à partir de la pratique professionnelle
- Identifier des savoirs scientifiques
- Réaliser une recherche bibliographique et construire une revue de littérature
- Partager des ressources, collaborer pour développer ses ressources

Contenus :

En master 1, les séminaires seront l'occasion de découvrir différents types de recherches et de méthodologies pour étudier un même objet lié directement à la pratique professionnelle. A partir d'une thématique assez large choisie en début d'année, les étudiants pourront envisager progressivement un cadre théorique et les premiers éléments de leur méthodologie.

Les cours magistraux apporteront des connaissances relatives à l'épistémologie des savoirs, aux méthodologies de la recherche et techniques de l'enquête.

Les séminaires seront l'occasion pour les étudiants de définir progressivement les contours de leur sujet à partir d'une recherche bibliographique et de la rédaction de tout ou partie de leur revue de littérature. L'appropriation et la maîtrise de l'écriture scientifique sera progressive. La collaboration entre étudiants sera l'occasion de partager des savoirs, de se questionner, de croiser les points de vue et de s'entraider dans la rédaction et/ou l'articulation des références scientifiques entre elles.

Ils assisteront dans l'année à une journée d'étude, conférence, webinaire (en ligne ou en présentiel) pour découvrir davantage le monde scientifique.

EC 2

S'INSCRIRE DANS UN COLLECTIF PROFESSIONNEL

ECTS : 1

CM :

TD : 8

TP :

Objectifs :

Découvrir les différents collectifs professionnels dans les établissements du second degré et leurs enjeux.

Contenus :

Présentation des collectifs professionnels institutionnels (comme le conseil de classe, les équipes éducatives, les GPLDS, etc.) ou créés à l'initiative des équipes pédagogiques et des établissements (groupes de réflexion, projets particuliers). Ces groupes seront présentés en respectant une certaine diversité au regard de leurs enjeux, modalités d'organisation et de fonctionnement, en veillant à présenter des exemples concrets.

EC 3

UTILISER LE NUMERIQUE POUR AGIR ET SE FORMER

ECTS : 2

CM : 2

TD : 11

TP : 2

Objectifs :

Il s'agit de développer les compétences numériques de l'enseignant pour agir en fonctionnaire responsable et mobiliser le numérique au service de son efficacité professionnelle (recherche documentaire, conception de ressources...) et de son développement professionnel (veille, réseaux professionnels, formation en ligne...).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 1 et 2 du CRCN Édu.

Dans ce cadre sera mise en œuvre le « volet automatisé » défini par le Vademecum de l'attestation des compétences numériques professionnelles dans l'éducation au sein des INSPÉ conformément à l'article 9 de l'arrêté de cadrage des M2E.

BLOC 1

MAITRISER ET ENSEIGNER LA (OU LES) DISCIPLINE(S) SCOLAIRE(S)

ECTS : 21

"Tell me and I forget, teach me and I may remember, involve me and I learn." - Benjamin Franklin

EC 1

PILERS DE LA DIDACTIQUE COLLEGE ET LYCEE

ECTS : 5

CM :

TD : 30

TP :

EC 2

CONCEPTION DE SEQUENCES ACTIONNELLES COLLEGE ET LYCEE

ECTS : 5

CM :

TD : 30

TP :

EC 3

PREPARER ET ACCOMPAGNER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

ECTS : 4

CM :

TD : 26

TP :

Intervenants et responsables de l'EC : Julie Argentieri, Lars Lorner et Siham Ben Sabahia Sekrani pour l'INSPÉ**Objectifs :**

La formation permet d'approfondir les connaissances et la réflexion sur les enjeux et sur les méthodes de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue vivante en collège et en lycée.

L'EC1, l'EC2 et l'EC3 sont indissociables et complémentaires pour permettre aux professeurs d'anglais entrant dans le métier de faire le lien entre théorie et pratique professionnelle.

L'étudiant de master 2^{ème} année s'appuie sur les apports du stage en pratique accompagnée pour d'une part, approfondir les compétences professionnelles acquises en 1^{ère} année et affiner les stratégies et savoirs pour enseigner et à enseigner.

Développement des compétences liées à :

- La maîtrise des contenus disciplinaires et des concepts clés utiles à son enseignement et à la mise en œuvre les transpositions didactiques appropriées ;
- L'identification des savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels.
- Développement de compétences éducatives et pédagogiques nécessaires pour construire
- Mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves et s'assurer de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau
- Fixer les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donner du sens aux apprentissages
- Préparer en amont les séquences pédagogiques et les inscrire dans une progression réfléchie
- Mettre en place les outils et supports d'évaluation
- Prendre en charge le suivi du travail personnel des élèves
- S'appuyer sur l'évaluation pour réguler sa pratique (remédiation, consolidation).

Contenus :

La formation amènera les professeurs d'anglais en devenir à interroger et intégrer les points suivants:

- prise en compte des dimensions pédagogiques et didactiques dans le processus enseignement-apprentissage tant dans la conception que dans la mise en œuvre de séquences actionnelles ;
- conception et mise en œuvre de séquences pédagogiques en élaborant une problématique culturelle (cohérence et pertinence des supports, des activités et des objectifs) ;
- conception et mise en place de situations d'apprentissage adéquates en définissant les objectifs linguistiques, culturels, pragmatiques et sociolinguistiques ;
- prise en compte des besoins des élèves pour fixer les objectifs de réalisation de la tâche finale;
- structuration de séances et de séquences : les étapes, les phases d'activité du professeur et des élèves, transposition didactique ;
- prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et des groupes classes et différenciation dans les modalités d'apprentissage.

Points de vigilance :

- Faire le lien forme-sens au service de la problématique : comment conjuguer apprentissage linguistique (phonologie, lexique, grammaire) et l'objectif culturel ;
- Entraîner les élèves aux activités langagières de réception et de production dans le cadre de séquences actionnelles en collège et en lycée ;
- Faire des erreurs des élèves un levier d'apprentissage ;
- Donner la parole à l'élève ;
- Développer la compétence phonologique et optimiser la communication et l'interaction tout au long des séances ;
- Evaluer les productions d'élèves écrites et orales : attentes et critères pour la/les tâche(s) intermédiaire(s) et finale(s). Evaluer les activités langagières de réception ;
- Elaborer des projets pédagogiques interdisciplinaires.

EC 4

CONTENUS DISCIPLINAIRES POUR ENSEIGNER L'ANGLAIS

ECTS : 6

CM :

TD : 60

TP :

PHONOLOGIE

TD : 15

Intervenante et responsable de l'EC : Bien DO BUI

Objectifs :

- Acquisition des connaissances phonétiques et phonologiques essentielles à l'enseignant d'anglais.
- Préparation au point de phonologie inclus dans les faits de langues de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée d'admissibilité.
- Préparation aux tâches orales et au travail sur la phonétique de l'épreuve de leçon.

Contenus :

- Méthodologie de la question de phonologie (question 2a) et de sa mise en perspective pédagogique (question 2c) de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (admissibilité).
- Méthodologie de la création et de l'intégration d'objectifs phonétiques, phonologiques et orthoépiques nécessaires à l'élaboration d'une séquence pédagogiques (admissibilité et d'admission).

LITTÉRATURE

TD : 15

Intervenante et responsable de l'EC : Frédérique SPILL

Objectifs :

- Acquisition de connaissances et d'éléments de réflexion sur les thèmes et axes du programme, afin de les mettre en œuvre dans des analyses de documents littéraires.
- Approfondissement de la méthode de l'analyse littéraire, en particulier dans le cadre de l'épreuve écrite disciplinaire (composition).

Contenus :

- Éléments d'histoire littéraire en lien avec les thèmes et axes du programme, avec un accent particulier mis sur les nouvelles thématiques de la session 2022.
- Analyses de documents littéraires en lien avec ces nouvelles thématiques.
- Constitution d'une banque de documents littéraires intégrables à une séquence de cours.

Compétences validées :

- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Intervenante et responsable de l'EC : Laure LANSARI

Objectifs :

- Apprentissage de l'analyse linguistique de documents en vue de la préparation aux questions de faits de langue de l'épreuve de didactique appliquée du concours ;
- Acquisition des savoirs méthodologiques (analyse de documents, problématisation) nécessaires pour la conception et la mise en œuvre de séquences pédagogiques ;
- Apport de nouveaux outils d'explication et d'analyse linguistique ;
- Pratique de l'anglais écrit et oral ;
- Maîtrise des savoirs disciplinaires et des concepts clés utiles à l'enseignement.

Contenus :

Les étudiants seront amenés à :

- poursuivre une réflexion sur les choix de lexique, de détermination nominale et verbale, et de syntaxe effectués par les anglophones lors des interventions orales et écrites ;
- approfondir leurs connaissances de l'anglais et du français ;
- affiner leurs capacités d'analyse et leurs compétences en matière d'explication linguistique, à mobiliser par la suite dans des situations d'enseignement.

Compétences validées :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.

Intervenant et responsable de l'EC : Olivier BURTIN

Objectifs :

- Acquisition de connaissances et de méthodes pour l'enseignement de l'histoire des sociétés et États anglophones contemporains en classes de collège et de lycée.
- Préparation plus spécifique aux épreuves d'admissibilité (épreuve disciplinaire et épreuve disciplinaire appliquée).
- Pratique de l'anglais écrit et oral.

Contenus :

- Acquisition de savoirs disciplinaires relatifs au programme du concours 2022-2023 (en particulier le nouveau programme) et plus généralement aux grandes évolutions et redéfinition des mondes anglophones.
- Savoirs méthodologiques (repérage de documents, analyse de documents, association de documents pertinents, problématisation).
- Constitution de dossiers intégrables à une séquence de cours, à partir de sources variées, textuelles et visuelles.
- Une attention particulière sera portée aux questions au programme du concours. D'autres questions des programmes du secondaire pourront également être abordées, afin de préparer les enseignements en classe. Le cours intégrera également une réflexion sur l'histoire de l'éducation et des cursus dans les pays anglophones, et sur la place des études de « langue » dans le paysage éducatif.

Compétences validées :

- Maîtrise des contenus disciplinaires, des concepts et évolutions clés pour l'enseignement de la civilisation.
- Utilisation d'une langue étrangère et réflexion sur ses usages.
- Identification des compétences que les élèves doivent acquérir, réflexion sur les savoirs et savoir-faire.
- Réflexion sur ses propres pratiques, et sur le bon usage des outils numériques.

EC 5

INTERNATIONAL, PLURILINGUISME ET INTERCULTURALITE (IPI)

ECTS : 1

CM :

TD : 10

TP :

L'EC « Langue Vivante Etrangère - International, Plurilinguisme et Interculturalité » (nommé LVE IPI) est obligatoire pour les étudiant(e)s en M2 M2E des parcours « spécialisés en langue », à savoir : Anglais, Espagnol et Lettres-Anglais.

Les cours et les évaluations ont lieu en français et/ou en LVE.

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s du premier degré ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle (prenant appui sur le Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures) ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

Finalités professionnelles :

Savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer la dimension internationale, l'ouverture aux autres cultures ainsi qu'une meilleure compréhension de ses propres constructions culturelles ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; favoriser l'éveil aux langues ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue ; adapter les besoins par cycle (comment favoriser l'éveil aux langues dès la maternelle).

EC 6

NUMERIQUE DISCIPLINAIRE

ECTS :

CM :

TD : 4

TP :

Objectifs :

La formation numérique du bloc 1 a pour objectif de développer la capacité des étudiants à participer à la formation numérique des élèves à la fois dans le cadre de la discipline (programmes d'enseignement) ainsi qu'en tant que participation aux compétences numériques transversales définies dans le CRCN (dont la sécurité, le RGPD, les aspects juridiques, impact cognitif...).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 3, 4 et 5 du CRCN Édu.

Le protocole d'évaluation correspond au « volet pratique professionnelle » défini par le Vademecum de l'attestation des compétences numériques professionnelles dans l'éducation au sein des INSPÉ conformément à l'article 9 de l'arrêté des M2E.

BLOC 2

ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A LA DIVERSITE DES ELEVES

ECTS : 7

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice. Pour nombre d'entre elles, les compétences du bloc 2 s'incarnent dans les contextes disciplinaires avec lesquels elles entrent en cohérence. La formation tissera ces liens étroits entre blocs 1 et 2 en articulant la connaissance des élèves, la pédagogie et la didactique des disciplines.

EC 1

CONNAITRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES ELEVES

ECTS : 3

CM : 2

TD : 13

TP :

Egalité filles/garçons

Objectifs :

Le programme de cet enseignement en master 2 prolonge et approfondit la réflexion engagée en M1 en déplaçant le regard vers l'agir professionnel. Il s'agit moins de comprendre les mécanismes de reproduction des inégalités que de se donner les moyens concrets d'y résister dans sa pratique quotidienne - en classe comme dans l'établissement. L'enseignement vise ainsi à outiller les futur-es enseignant-es et personnels d'encadrement pour qu'ils et elles puissent non seulement adopter des pratiques pédagogiques plus égalitaires, mais aussi associer activement les élèves à cette démarche.

Contenus :

Le premier TD est consacré aux pratiques enseignantes : il s'ouvre sur les principes d'une pédagogie égalitaire - gestion différenciée des interactions, formulation des consignes, organisation de l'espace et du temps scolaire - avant de présenter un ensemble d'outils mobilisables en classe (supports iconographiques, albums, toile de l'égalité, etc.).

Le second TD déplace la focale vers les élèves eux-mêmes, envisagés non comme simples destinataires d'une éducation à l'égalité mais comme acteurs capables de repérer les inégalités dans leur environnement scolaire et de contribuer à la construction d'un espace plus juste. Les étudiant-es sont à cette occasion initié-es aux outils d'observation et d'analyse qui permettent de rendre visibles les dynamiques de genre à l'œuvre dans la classe et l'établissement, et réfléchissent aux conditions dans lesquelles ces outils peuvent être transposés à leurs élèves.

Education inclusive

Dans la continuité du master 1, cet EC permettra aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et l'analyse des besoins éducatifs particuliers afin de développer gestes professionnels et pratique professionnelle.

Objectifs :

- Connaître les troubles neurodéveloppementaux et comprendre les impacts au quotidien dans les apprentissages
- Comprendre les enjeux de la différenciation pédagogique et la mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage variées
- Concevoir des adaptations pédagogiques (supports, méthode Falc, outils numériques...)
- Rendre effective l'inclusion des élèves en travaillant en équipe pluriprofessionnelle

Contenus :

CM (2h)

Ce CM abordera les TND et les BEP associés afin de répondre aux besoins des adolescents.

TD (7h)

L'EC abordera dans les divers TD :

- Les enjeux de la différenciation pédagogique : compréhension et modalités (en lien avec le terrain) ;
- L'évaluation des besoins des élèves en lien avec le travail partenarial (AESH, pôle ressource, professionnels de santé et médico-sociaux) et l'élaboration et le suivi des projets personnalisés ;
- La conception d'un enseignement adaptés : adaptations pédagogiques ciblées en prenant en compte les besoins des élèves, focale sur la méthode FALC, le numérique dans sa pratique professionnelle.

EC 2

METTRE EN ŒUVRE SON ENSEIGNEMENT

ECTS : 2

CM :

TD : 8

TP :

Dans la continuité du master 1, cet EC permettra aux étudiants d'approfondir l'analyse de situations d'enseignement en développant des compétences d'analyse réflexive en lien avec la pratique du terrain.

Objectifs :

- Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'enseignement et d'évaluation dans diverses situations variées en tenant compte des besoins des élèves
- Analyser sa pratique afin de développer gestes professionnels et pratique professionnelle

Contenus :

TD (5h)

- L'analyse critique de démarches pédagogiques en fonction des besoins des élèves et du contexte d'enseignement ;
- L'exploitation de son propre enseignement (situations propres vécues) et des évaluations (formes d'évaluation, progrès des élèves...) et des productions d'élèves pour ajuster les réponses pédagogiques ;
- Le développement des compétences d'analyse réflexive pour faire évoluer ses gestes professionnels (repérage et compréhension des réussites, marges de progrès, pistes d'action à modifier, à ajuster...).

TD (3h pour les parcours)

- La conception et la mise en œuvre d'évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves ;
- Les impacts de l'évaluation sur la motivation, l'engagement des élèves et la confiance en soi ;
- L'interprétation des résultats des évaluations des élèves pour réguler l'enseignement et les apprentissages.

EC 3

ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ELEVE

ECTS : 1

CM : 2

TD :

TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre un accompagnement actif et personnalisé des élèves dans la construction de leur parcours d'orientation en tenant compte de leurs aspirations, de leurs compétences et du contexte institutionnel. Identifier les enjeux et les mécanismes de l'orientation afin de favoriser l'égalité des chances au sein du système scolaire.
- Identifier les différentes voies de formation (générale, technologique et professionnelle) et leurs spécificités afin de situer les choix d'orientation des élèves.
- Contribuer à la continuité des parcours scolaires en participant aux dispositifs et instances de suivi des élèves.
- Analyser les signes avant-coureurs du décrochage scolaire et mobiliser des dispositifs adaptés.
- Prévenir les situations de décrochage scolaire en mobilisant la coordination des différents acteurs et des stratégies pédagogiques et éducatives adaptées.
- Développer une coopération effective avec les familles et les différents partenaires de l'établissement pour construire une relation de confiance dans une logique de coéducation.
- S'inscrire dans une dynamique collective pour accompagner les transitions scolaires et favoriser la réussite de tous les élèves (liaison intercycles, transitions vers le lycée/enseignement supérieur).
- Concevoir et évaluer des stratégies pédagogiques et éducatives pour favoriser l'engagement et l'autonomie des élèves dans leur parcours.

Contenus :

L'enseignement est centré sur la mise en œuvre concrète de l'accompagnement du parcours de l'élève, à partir de situations professionnelles issues des stages et de l'expérience de terrain. Il s'appuie sur l'analyse des différentes voies de formation et de leurs finalités, ainsi que sur les facteurs qui influencent les trajectoires scolaires. Il s'attache à alimenter une réflexion plus large sur les mécanismes (sociaux, géographiques...) qui influencent les stratégies d'orientation des élèves et peuvent nuire à l'égalité des chances. Il s'agit de mobiliser les connaissances relatives au système éducatif et à l'orientation pour construire des actions adaptées aux besoins des élèves.

Une attention particulière est portée à l'analyse des situations de décrochage scolaire, afin d'identifier les signes de fragilité, de mobiliser les dispositifs existants et de coordonner l'action avec les différents acteurs de l'établissement.

Le travail porte également sur la participation aux instances de suivi des élèves (conseils de classe, équipes éducatives) et sur la construction d'une communication professionnelle avec les familles, en tenant compte de leur diversité. Les étudiants sont amenés à analyser leur positionnement professionnel et à développer des stratégies d'accompagnement favorisant l'autonomie et l'engagement des élèves.

Enfin, l'EC intègre une réflexion sur la continuité des parcours (liaisons intercycles, transitions vers le lycée et l'enseignement supérieur), en lien avec les politiques éducatives et les dispositifs institutionnels, afin de situer l'action de l'enseignant dans une approche globale et collective de la réussite des élèves.

EC 4

CONTRIBUER A LA QUALITE DU CLIMAT SCOLAIRE (DONT GESTION DE CLASSE)

ECTS : 1

CM :

TD : 9

TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les grands principes favorisant la mise en place d'un cadre propice aux apprentissages. Il a pour objectif de permettre aux étudiants d'approfondir les stratégies de gestion de classe à partir des retours d'expérience en stage leur permettant d'installer une autorité éducative adaptée. Il vise également à leur faire identifier les différentes formes de violence à l'école en analysant des situations complexes et à en comprendre les conséquences sur les élèves et le climat scolaire. Cet enseignement contribue par ailleurs au développement des compétences nécessaires pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves en développant une capacité à travailler en équipe pluriprofessionnelle.

Contenus :

- Gestion de classe : appui sur les retours d'expérience et analyse réflexive
- Gestion des conflits et des tensions
- Corps / voix / regard : gestion de soi, des espaces, des élèves

BLOC 3

AGIR DANS LE CADRE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ECTS : 6

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, dans le cadre des valeurs de la République et du service public d'éducation. Une connaissance solide du système éducatif français permet de mieux y inscrire son action, au sein d'une communauté professionnelle, dans une dynamique d'équipe et partenariale, notamment avec les familles.

Il s'agit aussi de préparer les enseignants à agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres dans une perspective de prise en charge globale de l'élève.

EC 1

INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

ECTS : 2

CM :

TD : 9

TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre les principes et valeurs de la République dans des situations d'enseignement concrètes.
- Construire des séquences et des dispositifs permettant leur appropriation par les élèves.
- Gérer des situations de tension ou de contestation liées aux valeurs dans la classe.
- Adapter son positionnement professionnel face à des situations sensibles ou conflictuelles.
- Développer une capacité à expliciter et justifier ses choix pédagogiques au regard des principes républicains.
- Construire un environnement pédagogique réduisant l'apparition de situations de tensions ou de contestation ?
- Intervenir de manière appropriée et coordonnée face aux atteintes aux valeurs de la République.
- Inscrire son action dans une démarche collective au sein de l'établissement.

Contenus :

L'EC est centré sur la mise en œuvre effective des valeurs de la République dans les pratiques d'enseignement, en s'appuyant sur des études de cas et des situations professionnelles issues du terrain. Il s'agit de travailler l'appropriation et la transmission de ces valeurs à travers des dispositifs pédagogiques adaptés, en intégrant notamment les enjeux de citoyenneté numérique. Les étudiants sont amenés à concevoir et analyser des situations d'enseignement permettant de faire vivre ces principes dans la classe, en tenant compte de la diversité des élèves et des contextes.

Une attention particulière est portée à la gestion des situations sensibles, notamment lorsque les valeurs de la République sont contestées ou mises en tension. L'EC propose un travail sur les modalités de réaction et de signalement face aux atteintes, en articulant cadre institutionnel, responsabilité professionnelle et analyse des situations. Les étudiants sont conduits à réfléchir à leur positionnement, à la manière de soutenir leurs choix pédagogiques et à la nécessité d'inscrire leur action dans un cadre collectif.

Un apport de la philosophie de l'éducation permet de penser les conditions d'un enseignement qui articule transmission des savoirs, formation du jugement et respect du pluralisme. La réflexion porte sur le rôle de l'enseignant dans la construction d'un espace de discussion régulé, où les élèves peuvent confronter des points de vue sans que soient remis en cause les principes fondamentaux. Des analyses de pratiques et des retours de stage permettent de consolider une posture professionnelle capable d'articuler principes, situations et décisions.

EC 2

CONNAITRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DE L'EN

ECTS : 1

CM :

TD : 3

TP :

Objectifs :

- Mobiliser les droits et obligations du fonctionnaire dans l'analyse et la gestion de situations professionnelles complexes.
- Adopter un positionnement professionnel conforme aux exigences déontologiques dans des contextes variés.
- Gérer des situations d'exposition professionnelle, notamment dans l'espace numérique.
- Prendre des décisions éclairées en tenant compte des responsabilités engagées.
- Analyser les conséquences juridiques et professionnelles des actions menées.
- Adapter sa posture face à des situations de tension impliquant des enjeux éthiques ou déontologiques.
- Inscrire son action dans un cadre collectif en respectant les règles et les responsabilités partagées.

Contenus :

L'EC est centré sur la mobilisation des repères juridiques et déontologiques dans des situations professionnelles concrètes, à partir de mises en situation et d'analyses de cas. Il s'agit de travailler la capacité à identifier les enjeux juridiques et éthiques d'une situation, à mobiliser les textes de référence et à prendre des décisions adaptées en tenant compte des responsabilités engagées. Une attention particulière est portée aux situations d'exposition professionnelle, notamment dans le cadre des usages numériques, afin d'analyser les risques, les dérives possibles et les modalités de régulation. Les étudiants sont amenés à réfléchir aux dilemmes professionnels liés à l'exercice du métier, en articulant cadre réglementaire, jugement en situation et responsabilité individuelle. Cette approche s'appuie sur des apports relatifs à l'éthique professionnelle, permettant de penser la tension entre règles prescrites et décision située. Des mises en situation permettent de confronter les étudiants à des cas concrets (relations avec les élèves et les familles, usage des réseaux sociaux, positionnement dans l'établissement), afin de consolider une posture professionnelle cohérente, responsable et argumentée.

EC 3

CONNAITRE LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS

ECTS : 1

CM : 2

TD : 2

TP :

Objectifs :

- Analyser le système éducatif à partir des politiques publiques qui le structurent.
- Comprendre les enjeux territoriaux des politiques éducatives et leurs effets sur les établissements.
- Interpréter les résultats des évaluations nationales et internationales et leurs usages institutionnels.
- Développer une capacité à situer son action dans un système éducatif en transformation.
- Interroger les logiques de pilotage et d'évaluation du système éducatif.
- Comprendre les effets des politiques éducatives sur les pratiques professionnelles et les parcours des élèves.
- Construire une lecture critique des indicateurs et des discours sur la performance scolaire pour agir.

Contenus :

L'EC est centré sur une analyse approfondie du système éducatif à partir des politiques publiques qui le structurent, en mettant en évidence les enjeux territoriaux et les effets différenciés des dispositifs selon les contextes. Il s'agit de comprendre comment les politiques éducatives se déclinent à différentes échelles, et comment elles influencent les pratiques des acteurs et les parcours des élèves. Une attention particulière est portée aux logiques de pilotage du système éducatif, notamment à travers l'étude des évaluations nationales et internationales, en analysant leurs finalités, leurs usages et leurs effets.

Les étudiants sont amenés à interroger la place des indicateurs dans la régulation du système éducatif, ainsi que les discours sur la performance et l'efficacité scolaire. Cette réflexion s'appuie sur des apports de la philosophie de l'éducation permettant de questionner les modèles d'évaluation du système, les critères de réussite mobilisés et les conceptions de l'éducation qu'ils sous-tendent. Des analyses de cas et des travaux à partir de données permettent de développer une lecture distanciée des politiques éducatives et de leurs effets sur le terrain, afin de situer l'action professionnelle dans un cadre institutionnel en constante évolution.

EC 4

INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D'EQUIPE ET PARTENARIALE

ECTS : 1

CM :

TD : 7

TP :

Objectifs :

- Envisager le projet au regard du projet pédagogique et éducatif de l'établissement / des différents parcours : Santé, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Avenir et en cohérence avec les compétences du socle et de l'interdisciplinarité.
- Coopérer, coordonner et mettre en œuvre des projets en convoquant plusieurs champs disciplinaires
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Inscrire le projet interdisciplinaire dans les objectifs des programmes
- Élaborer un parcours d'enseignement en situation de projet
- Savoir évaluer, élaborer et partager des compétences communes et spécifiques aux disciplines impliquées/ élaborer des outils

Contenus :

Si en M1, les étudiants ont vécu une expérience guidée par les formateurs, les étudiants de M2 s'impliquent à leur tour dans un projet pédagogique décloisonné.

EC 5

CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITE AVEC LES FAMILLES

ECTS : 1

CM :

TD : 3

TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre une communication professionnelle efficace et adaptée dans les échanges avec les familles, y compris dans des situations complexes.
- Construire et entretenir une relation de confiance avec les familles dans une perspective de coéducation.
- Adapter sa posture professionnelle à la diversité des situations et des interlocuteurs.
- Gérer des situations de tension ou de désaccord avec les familles en mobilisant des stratégies adaptées.
- Utiliser les outils numériques (ENT) pour assurer une communication professionnelle.
- S'inscrire dans une dynamique collective avec les équipes éducatives pour favoriser la participation des familles à la vie de l'établissement.

Contenus :

L'enseignement est centré sur la mise en œuvre effective de la relation avec les familles, à partir de situations professionnelles rencontrées en stage ou analysées collectivement. Il s'agit de mobiliser les repères institutionnels et communicationnels pour construire des échanges adaptés aux différentes situations.

Une attention particulière est portée à la gestion des situations sensibles ou conflictuelles, en travaillant les modalités d'écoute, de reformulation et de régulation des échanges. Les étudiants sont amenés à analyser leur posture professionnelle, notamment dans des contextes où les attentes des familles peuvent entrer en tension avec les exigences scolaires.

Le travail porte également sur la place des familles dans la communauté éducative, en lien avec les dispositifs institutionnels favorisant leur implication (réunions, instances, projets). Les étudiants sont conduits à réfléchir aux conditions permettant de renforcer la participation des familles, en tenant compte de leur diversité et des éventuels obstacles à leur implication.

Enfin, des analyses de pratiques permettent de consolider une posture professionnelle fondée sur la clarté des échanges, le respect des interlocuteurs et la recherche de solutions partagées au service de la réussite des élèves.

EC 6

AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ECTS : 0

CM :

TD : 2

TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les droits des enfants ainsi que les textes qui les définissent et les protègent. Il a également pour objectif de permettre la compréhension des principes de la protection de l'enfance et du rôle des différents acteurs qui y contribuent. Il vise à développer la capacité à repérer les signes de comportements à risque, à participer à leur prise en charge en transmettant les informations nécessaires et en sollicitant les professionnels compétents. Il permet d'adopter une posture professionnelle adaptée face à une situation préoccupante, de participer au traitement collectif des situations dans le respect des obligations réglementaires et d'agir dans le respect des droits de l'enfant, du secret professionnel et du partage d'informations ?

Contenus :

- Les procédures de saisines et actions de prévention

BLOC 4

S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

ECTS : 6

Les trois EC de ce bloc sont évalués ensemble lors de la soutenance du mémoire.

Le mémoire, individuel ou collectif, construit et rédigé grâce au travail entrepris les deux années rendra compte de l'engagement des étudiants dans une activité scientifique collaborative - dans une ou plusieurs étapes de sa construction. Par ailleurs, l'usage d'un ou plusieurs outils numériques sera attendu au cours d'une étape au moins de la recherche menée (recherche bibliographique, analyse de données, présentation des résultats, etc.).

Un document de cadrage du mémoire permet de préciser les attendus et modalités d'évaluation.

EC 1

S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE RECHERCHE

ECTS : 4

CM :

TD : 21

TP :

Objectifs :

- S'engager dans une démarche de recherche en lien avec l'exercice du métier
- Elaborer un questionnement de recherche pour aboutir à une problématique
- Définir une méthodologie cohérente pour répondre à une problématique
- Collecter des données de façon rigoureuse et les analyser
- Discuter ses résultats avec des savoirs scientifiques
- Se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles
- Communiquer et partager sa démarche, sa méthodologie, ses résultats pour développer un point de vue critique et scientifique
- Utiliser le numérique à bon escient pour analyser et/ou présenter ses résultats
- Rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

En master 2, les séminaires permettent aux étudiants de définir précisément leur sujet dans le prolongement du travail entrepris en M1. Le travail collaboratif, voire coopératif entre étudiants a pour but de construire rigoureusement la démarche de recherche dans son intégralité, puis de la discuter pour construire progressivement un point de vue distancié sur les pratiques professionnelles et croiser les apports scientifiques.

La recherche bibliographique a encore toute sa place pour enrichir le travail mené et l'analyse des résultats. Les séminaires prennent directement appui sur les travaux des étudiants, qui sont régulièrement partagés, pour mettre en valeur l'avancée de leur enquête qui s'appuiera sur des observations/relevés de terrain.

La communication de l'ensemble du travail de recherche réalisé sur 2 années sera importante, tant à l'écrit qu'à l'oral, et prendra appui sur un ou des outils numériques. Les usages de l'IA devront scrupuleusement respecter le cadrage donné par l'enseignant et être transparents si autorisés.

EC 2

S'INSCRIRE DANS UN COLLECTIF PROFESSIONNEL

ECTS : 1

CM :

TD : 6

TP :

Objectifs :

- Découvrir et comprendre les enjeux de différents collectifs professionnels.
- Croiser les points de vue (scientifiques, institutionnels, professionnels) pour se forger un point de vue informé et distancié.

Contenus :

A partir d'un stage et de la découverte, voire la participation à un collectif dans un établissement, les étudiants pourront, en groupe, améliorer leurs connaissances et compétences à propos de ce collectif en prenant appui sur leurs observations, sur des textes institutionnels et des textes scientifiques. Il s'agira d'identifier son fonctionnement, son organisation, ses enjeux, son évolution dans la durée, ses effets pour les élèves, etc. et de partager ces éléments avec les autres étudiants.

EC 3

UTILISER LE NUMERIQUE POUR AGIR ET SE FORMER

ECTS : 1

CM :

TD : 3

TP :

Objectifs :

Il s'agit d'accompagner la prise de poste dans un établissement du second degré.

Contenus :

Cette formation portera sur l'appropriation des outils professionnels de l'Éducation nationale ainsi que des outils mis à disposition par les collectivités territoriales et les établissements pour mener à bien ses missions au sein d'un établissement du second degré.

La formation intègre une sensibilisation à la posture d'un fonctionnaire de l'État dans la sphère publique dans et hors d'un établissement scolaire.

ANNEXES

M2E MENTION 2		M1										
PARCOURS ANGLAIS	VOL H M1	ECTS M1	HCM	HTD	HTP	Session 1 Type d'épreuve (ccT, Cci, Ct)	Nature Durée de l'épreuve	Calcul note session (%ET + %CC)	Seconde Chance Ou Rattrapage	Si Rattrapage Durée de l'Epreuve Session 2	Calcul Session 2 Après Rattrapage Exple Meilleure des 2 Notes, OU , remplace la note de Session 1	NOTE ET RESULTAT ATTENDUS
	530											
TOTAL FORMATION	526	60	62	462	2							
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	320	40	0	320	0	CCI	ecrit et/ou oral					
Piliers de la didactique collège et lycée	62	14		62		cci	ecrit et/ou oral		rattrapage	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	meilleure des 2 notes	note
Conception de séquence actionnelle collège et lycée	70	15		70		cci	ecrit et/ou oral		rattrapage	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	meilleure des 2 notes	note
Préparer et accompagner sa pratique professionnelle							ecrit et/ou oral					
Contenus disciplinaires pour enseigner l'anglais							ecrit et/ou oral					
Phonologie	15	8		15		cci	ecrit et/ou oral		rattrapage	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	meilleure des 2 notes	note
Littérature	15		15									
Linguistique, faits de langue	15		15									
Civilisation	15		15									
EC plurilinguisme et interculturalité (éléments communs mention 2 linguistes)	20	2		20		cci	ecrit et/ou oral		rattrapage	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	meilleure des 2 notes	niveau de maîtrise de compétences
Numérique disciplinaire	8	1		8		CCI	ecrit et/ou oral		rattrapage	Ecrit et/ou oral entre 20 min et 3 heures	meilleure des 2 notes	Notes
CHOIX LAUREATS	100											
Accompagnement du stage : intégration de conception de séquences, séances et/ou activités	58			58								
Essais didactiques et pratique réflexive	42			42								
EC CHOIX NON LAUREATS préparation concours L3	100											
Littérature et composition	15			15								
civilisation et composition	15			15								
Thème / Version	15			15								
Leçon orale	15			15								
Fait de langue, linguistique	15			15								
Prépa oral d'entretien	25			25								
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	84	8	18	66	0	CCI						
Connaître et prendre en compte la diversité des élèves (dont 25h Education inclusive, 18h EFG)	30	2	10	20		CCI			Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Mettre en œuvre son enseignement (dont Enseigner en voie professionnelle (15 à 20% du bloc 2)	16	2	4	12		CCI			Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Accompagner le parcours de l'élève	8	1	4	4		CCI			Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Contribuer à la qualité du climat scolaire (dont gestion de classe)	15	1		15		CCI			Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
SAE : mise en œuvre et analyse de sa pratique en stage (blocs 1, 2 et 3)	15	2		15		CCI			Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	72	6	36	36	0	CCI						
Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république (au moins 36h)	27	2	14	13		CCI			Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaître les droits et obligations du fonctionnaire de l'EN	6	1	3	3		CCI			Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaître le système éducatif français	8	1	8			CCI			Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale (dont projet culturel) A CHOIX	21	1	3	18		CCI			Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Construire des relations de qualité avec les familles	6	0	6			CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance	4	1	2	2		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnelle	50	6	8	40	2	CCI						
s'inscrire dans une démarche de recherche	27	3	6	21		CCI	Ecrit à rendre et/ou oral		Rattrapage	Ecrit à rendre et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
s'inscrire dans un collectif professionnel	8	1		8		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit à rendre et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Utiliser le numérique pour agir et se former	15	2	2	11	2	CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
SAE : réaliser un mémoire de master	0											

ANNEXES

M2E MENTION 2	M2											
PARCOURS ANGLAIS	VOL H M2	ECTS M2	HCM	HTD	HTP	Session 1 Type d'épreuve (ccT, Cci, Ct)	Nature Durée de l'épreuve	Calcul note session (%ET + %CC)	Seconde Chance Ou Rattrapage	Si Rattrapage Durée de l'Epreuve Session 2	Calcul Session 2 Après Rattrapage Exple Meilleure des 2 Notes, OU , remplace la note de Session 1	NOTE ET RESULTAT ATTENDUS
	250											
TOTAL FORMATION	254	60	6	248	0							
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	160	21	0	160	0	CCI						
EC Piliers de la didactique collège et lycée	30	5		30		cci	écrit et/ou oral		rattrapage	Ecrit et/ou oral	meilleure des 2 notes	note
EC Conception de séquence actionnelle collège et lycée	30	5		30		cci	écrit et/ou oral		rattrapage	Ecrit et/ou oral	meilleure des 2 notes	note
EC Préparer et accompagner sa pratique professionnelle	26	4		26		cci	écrit et/ou oral		rattrapage	Ecrit et/ou oral	meilleure des 2 notes	note
EC Contenus disciplinaires pour enseigner l'anglais						cci	écrit et/ou oral			Ecrit et/ou oral	meilleure des 2 notes	note
Phonologie	15	6		15		cci	écrit et/ou oral		rattrapage	Ecrit et/ou oral	meilleure des 2 notes	note
Littérature	15			15								
Linguistique, faits de langue	15			15								
Civilisation	15			15								
EC plurilinguisme et interculturalité (éléments communs mention 2 linguistes)	10	1		10		cci	écrit et/ou oral		rattrapage	Ecrit et/ou oral	resultat	niveau de maîtrise de compétences
Numérique disciplinaire	4			4		cci	écrit et/ou oral		rattrapage	Ecrit et/ou oral	meilleure des 2 notes	Note
CHOIX LAUREATS				0								
EAccompagnement du stage : intégration de conception de séquences, séances et/ou activités	0			0								
EC Essais didactiques et pratique réflexive	0			0								
EC CHOIX NON LAUREATS préparation concours	0											
Littérature et composition	0			0								
civilisation et composition	0			0								
Thème / Version	0			0								
Leçon orale	0			0								
Fait de langue, linguistique	0			0								
Prépa oral d'entretien	0											
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	36	7	4	32	0	CCI						
Connaitre et prendre en compte la diversité des élèves (dont 25h Education inclusive, 18h EFG)	15	3	2	13		CCI	écrit et/ou oral		Rattrapage	écrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Mettre en œuvre son enseignement (dont Enseigner en voie professionnelle (15 à 20% du bloc 2)	8	2		8		CCI	écrit et/ou oral		Rattrapage	écrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Accompagner le parcours de l'élève	4	1	2	2		CCI	écrit et/ou oral		Rattrapage	écrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Contribuer à la qualité du climat scolaire (dont gestion de classe)	9	1		9		CCI	écrit et/ou oral		Rattrapage	écrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
SAE : mise en œuvre et analyse de sa pratique en stage (blocs 1, 2 et 3)	0					CCI	écrit et/ou oral		Rattrapage	écrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	28	6	2	26	0	CCI						
Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république (au moins 36h)	9	2		9		CCI	écrit et/ou oral		Rattrapage	écrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaitre les droits et obligations du fonctionnaire de l'EN	3	1		3		CCI	écrit et/ou oral		Rattrapage	écrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaitre le système éducatif français	4	1	2	2		CCI	écrit et/ou oral		Rattrapage	écrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale (dont projet culturel) A CHOIX	7	1		7		CCI	écrit et/ou oral		Rattrapage	écrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Construire des relations de qualité avec les familles	3	1		3		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	écrit et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance	2	0		2		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	écrit et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	30	6	0	30	0	CCI						
s'inscrire dans une démarche de recherche	21	4		21		CCI	dépôt de mémoire + Oral		session 2 mais seulement si non autorisé à passer en session 1	dépôt de mémoire + Oral	note	note
s'inscrire dans un collectif professionnel	6	1		6		CCI	Validation par assiduité		rattrapage	Ecrit à rendre et/ou oral	resultats	validé/nonvalidé
Utiliser le numérique pour agir et se former	3	1		3		CCI	écrit et/ou oral		Rattrapage	oral	Résultat	niveau de maîtrise des compétences
SAE : réaliser un mémoire de master	0											
STAGES		20				CCI	suivi de portfolio		Seconde chance intégrée	3ème visite et dépôt portfolio et écrit et/ou oral entre 20 min et 3h	Résultat	Niveau de maîtrise des compétences